

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE LA VILLE D'ESSEY-LES-NANCY
CONSEIL D'ADMINISTRATION
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBÉRATIONS

Séance du 19 octobre 2021

OBJET :
Exercice des compétences déléguées

Rapporteur : Mme CADET
Délibération n°1

EXPOSÉ DES MOTIFS

Conformément à l'article R.123-22 du Code de l'Action Sociale et des Familles, Madame la Vice-présidente informe le Conseil d'Administration du CCAS que dans le cadre des compétences qui lui ont été déléguées par délibération en date du 23 juin 2020 en application de l'article R.123-21 du Code de l'Action Sociale et des Familles, elle a :

1.- accepté le 22 juin 2021, une aide financière de 299,99 € au titre du CORSEC du 16 juin 2021 ;

2.- accepté le 19 juillet 2021, conformément à l'avis émis par la commission permanente du CCAS du 16 juillet 2021, une aide financière de 250 € ;

3.- accepté le 19 juillet 2021, conformément à l'avis émis par la commission permanente du CCAS du 16 juillet 2021, une aide financière de 297,49 € ;

4.- accepté le 23 juillet 2021, une aide financière de 199 € au titre du CORSEC du 21 juillet 2021 ;

5.- accepté le 23 juillet 2021, une aide financière de 240 € au titre du CORSEC du 21 juillet 2021 ;

6.- accepté le 23 juillet 2021, une aide financière de 199,99 € au titre du CORSEC du 21 juillet 2021 ;

7.- accepté le 29 juillet 2021, une demande de domiciliation au CCAS sis 7 rue des Basses Ruelle à 54270 ESSEY-LES-NANCY ;

8.- accepté le 9 août 2021, conformément à l'avis émis par la commission permanente du CCAS du 9 août 2021, une aide financière de 200 € ;

9.- accepté le 9 août 2021, conformément à l'avis émis par la commission permanente du CCAS du 9 août 2021, une aide financière de 100 € ;

10.- accepté le 9 août 2021, conformément à l'avis émis par la commission permanente du CCAS du 9 août 2021, une aide financière de 300 € ;

11.- accepté le 9 août 2021, conformément à l'avis émis par la commission permanente du CCAS du 9 août 2021, une aide financière de 140,47 € ;

12.- accepté le 10 septembre 2021, une demande de domiciliation au CCAS sis 7 rue des Basses Ruelle à 54270 ESSEY-LES-NANCY ;

13.- accepté le 14 septembre 2021, une demande de domiciliation au CCAS sis 7 rue des Basses Ruelle à 54270 ESSEY-LES-NANCY ;

14.- accepté le 16 septembre 2021, une aide financière de 219,99 € au titre du CORSEC du 15 septembre 2021 ;

15.- accepté le 16 septembre 2021, une aide financière de 330 € au titre du CORSEC du 15 septembre 2021 ;

16.- accepté le 16 septembre 2021, une aide financière de 305,96 € au titre du CORSEC du 15 septembre 2021.

DELIBÉRATION

Le Conseil d'Administration du CCAS prend acte de ces décisions.

Transmis et reçu en Préfecture de Meurthe-et-Moselle, le 21 octobre 2021.

Pour extrait,



Le Président,

Michel BREUILLE

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE LA VILLE D'ESSEY-LES-NANCY
CONSEIL D'ADMINISTRATION**

REUNION DU MARDI 19 OCTOBRE 2021

**SOUS LA PRESIDENCE DE
M. Michel BREUILLE PRESIDENT DU CCAS**

Nombre de membres en exercice	17
Nombre de présents	12
Nombre de votants	14

PRESENTS :

Mmes Nadine CADET, Evelyne DEVOUGE, Marie LOZINGUEZ, Elise DROUVILLE, Annette FRANCISCO, Janine MARCHAL, et Claudine ROBERT.

MM. Jacques THOUVENIN, Gabriel HOFFER, Christophe CHEVARDÉ et Claude CHASSARD.

POUVOIRS :

Mme Catherine CHOPIN-RENAULD à M. Christophe CHEVARDÉ.
Mme Françoise VIRIOT à M. Claude CHASSARD.

EXCUSÉE :

Mme Marie-France METZELARD.

ABSENTS :

Mme Geneviève BENJAMIN et M. Patrick CAILMAIL.

Pour extrait,

Le Président,

Michel BREUILLE

